

Les interprètes du Parlement victimes des séances virtuelles



Photo: Sean Kilpatrick La Presse canadienne Les interprètes du gouvernement fédéral sont sans contredit des victimes collatérales de la pandémie.

Marie Vastel à Ottawa

Correspondante parlementaire

26 mai 2021
Canada

L'arrivée d'un Parlement virtuel a beau plaire aux élus, qui y voient enfin un accommodement à la conciliation travail-famille, il cause bien des maux aux interprètes qui en assurent la traduction simultanée. Car les heures passées à suivre des débats en visioconférence, avec un son de piètre

qualité, leur causent tant de problèmes auditifs que plusieurs doivent prendre congé et certains songent même maintenant à quitter leurs fonctions. Résultat : le Parlement pourrait bientôt ne plus être en mesure d'offrir l'interprétation dans les deux langues officielles pour toutes ses activités.

Les interprètes du gouvernement fédéral sont sans contredit des victimes collatérales de la pandémie. Un sondage mené par le syndicat qui les représente — et dont *Le Devoir* a obtenu une copie du sommaire — révèle que 82 % d'entre eux rapportent avoir subi des blessures auditives en raison du travail en ligne.

À tel point que 78 % des employés sondés ont dû prendre congé pour soigner des douleurs aux oreilles ou même des problèmes d'acouphènes. Dans les cas les plus graves, les symptômes ressentis peuvent s'apparenter à ceux d'une commotion cérébrale.

Ministres et députés fédéraux travaillent pour la plupart de la maison depuis un an, (<https://www.ledevoir.com/politique/canada/595896/le-parlement-hybride-ferait-economiser-6-millions-par-annee-au-federal>) ce qui fait qu'ils se joignent aux débats par vidéoconférence. Malgré les efforts du Parlement pour les doter de casques d'écoute munis d'un micro, le son demeure bien souvent distordu. Une nuisance dont s'accommodent les Canadiens lors d'une courte réunion Zoom d'une heure, mais dont les effets, après plusieurs heures d'écoute à répétition au quotidien peuvent causer de graves problèmes de santé pour les interprètes du Parlement.

Plus de 90 % d'entre eux affirment en outre souffrir d'une fatigue cognitive qui en a mené la majorité à devoir prendre congé. Et 92 % des interprètes craignent l'épuisement professionnel.

La situation est telle que 69 % songent à quitter leur emploi plus tôt que prévu si leurs conditions de travail ne changent pas, révèle le coup de sonde mené par l'Association canadienne des employés professionnels (ACEP) qui en dévoilera le résumé ce mercredi.

Au point de bascule

Le président de l'ACEP sonne l'alarme. « Le Parlement sera durement touché si les interprètes cessent d'offrir l'interprétation », argue Greg Phillips, qui prévient le gouvernement depuis un an qu'il court le risque d'une interruption de service. « Les Canadiens pourraient ne plus avoir accès au gouvernement canadien dans la langue officielle de leur choix. [...] Les députés ne pourront plus comprendre leurs collègues qui s'expriment dans la langue officielle de leur choix », résume-t-il en entrevue.

« Il est clair que les interprètes ne vont pas bien. Et que chaque jour qui passe est une journée de plus de douleur et d'angoisse inutile pour la plupart d'entre eux. C'est inacceptable », insiste M. Phillips, qui somme le gouvernement d'enfin améliorer la situation rapidement.

Quelque 130 interprètes assurent la traduction simultanée des débats à la Chambre des communes, au Sénat, dans les comités parlementaires ou lors des conférences de presse du premier ministre, Justin Trudeau (<https://www.ledevoir.com/justin-trudeau>), et de la santé publique. Certains se joignent aux rencontres depuis leur résidence, d'autres de leur bureau. La qualité du son diffère grandement, en fonction de leur emplacement (certains peuvent avoir un chien qui jappe en bruit de fond, d'autres se sont parfois branchés dans leur voiture) ou de la connexion Internet (le son peut être haché ou saccadé).

L'Association internationale des interprètes de conférence (AIIC), qui rassemble aussi les interprètes pigistes qui épaulent les employés permanents, déplore également les risques pour l'acuité auditive de même que ceux posés à la qualité de l'interprétation si les interprètes n'entendent pas bien leurs sujets.

Une rare main-d'œuvre qualifiée

La représentante du chapitre canadien de l'AIIC est catégorique. « Il n'y a pas de doute » qu'une interruption de service se profile à l'horizon, avertit Nicole Gagnon.

Certains pigistes n'ont d'ailleurs pas l'intention de renouveler leur contrat avec le Parlement. C'est le cas de M^{me} Gagnon elle-même, qui après plus de 35 ans de carrière a choisi pour sa part cette année de n'accepter que des contrats au Parlement à la pièce, lorsque les conditions de travail lui conviendront.

Avant même la pandémie, le bassin d'interprètes qualifiés pour ce travail particulier était limité. Seuls une centaine de ces professionnels sont accrédités par le fédéral et tout au plus une dizaine de nouvelles recrues sont diplômées au pays par année.

« Le Parlement sera durement touché si les interprètes cessent d'offrir l'interprétation

— Greg Phillips

La demande a augmenté depuis un an, car les rencontres de comités sont plus nombreuses. Mais les ressources sont encore plus rares, puisque les interprètes travaillent un peu moins longtemps à la fois pour protéger leur ouïe et parce que certains sont en congé de maladie. « C'est la tempête parfaite », résume M^{me} Gagnon.

Le Bureau de la traduction, qui embauche les interprètes, aurait déjà abandonné certaines petites rencontres parlementaires et des conférences ministérielles à l'interne, selon elle. Et cela, alors que le Sénat et ses propres comités ne siègent pas à l'heure actuelle. Lors de la reprise de ces travaux, la situation sera encore pire, insiste M^{me} Gagnon. « C'est le point de bascule. »

La reprise des travaux parlementaires à l'automne ne se fera en outre pas qu'en présentiel, même si la pandémie continue de se résorber. « On va se retrouver en mode hybride. C'est là notre inquiétude », explique M^{me} Gagnon.

Le Comité des langues officielles recommandait

(<https://www.noscommunes.ca/Content/Committee/432/LANG/Reports/RP11305384/langrp04/langrp04-f.pdf>), début mai, de refuser le droit de parole à toute personne qui ne porterait pas le casque d'écoute du Parlement, qui offre une meilleure qualité sonore, et d'exiger que tous se branchent avec une connexion Internet filaire.

L'ACEP et l'AIC souhaitent que le respect de ces nouvelles règles soit désormais assuré.